

Introduction

Quel est le projet global de célébration du 200ème anniversaire de la Belgique? Quelle est sa philosophie? Les célébrations telles qu'envisagées par la précédente législature seraient limitées au Cinquantenaire? Si oui, Pourquoi? Et pourquoi pas aussi au Heysel (comme pour le centenaire)?

Trois questions posées aux riverains :

Q.1 Pouvez-vous communiquer des informations utiles sur les partenariats/événements possibles sur le site qui ont une pertinence pour le Cinquantenaire, notamment vu la situation budgétaire ?

Q.2 Disposez-vous d'informations sur les relations et possibles partenariats entre les institutions sur le site ?

Q.3 Quelles sont les nuisances fondamentales que l'on peut constater lors de l'organisation d'évènements sur le site lors de la précédente législature ?

Pour répondre aux trois questions ci-dessus, il faut d'abord se demander en quoi consiste "le Cinquantenaire" ?

Il s'agit d'un **parc urbain** dans un quartier qui manque d'espaces verts et d'espaces de jeux pour les enfants. Il doit donc rester un parc destiné avant tout aux riverains où le moins possible d'événement doit être organisé. Il est plus que nécessaire de mettre en valeur la quiétude d'un parc au sein de la ville et du quartier européen bien trop bétonné. La représentation des riverains se fait essentiellement par le Comité Tervuren-Montgomery.

"Le Cinquantenaire" est aussi le lieu d'implantation de notamment **3 musées**: Le Musée d'Art Ancien (MRAH), le Musée de l'Armée (MRA) et Autoworld. La représentation de ces 3 institutions se fait par leur directeur ou toute personne désignée par celui-ci. Si pour des raisons financières, ces musées désirent organiser des événements dans leurs murs, rien ne les empêche de le faire, à condition de respecter les règlements de police concernant la limitation du bruit pour le voisinage.

Qu'est-t-il prévu en terme de restauration ou de mise en valeur du patrimoine de ces musées dans le cadre du 200ème anniversaire de la Belgique? C'est avec les responsables de ces musées que tout projet doit être élaboré. Si cela n'a pas encore été fait, il conviendrait de réfléchir à un programme pour le 200ème

anniversaire en mettant autour de la table les responsables des institutions culturelles fédérales et des Communautés assistés par des historiens et l'un ou l'autre représentant de la société civile. En tout cas ces célébrations ne peuvent pas se limiter à Bruxelles. Pourquoi le Cinquantenaire d'ailleurs? Il y a aussi eu le Centenaire au Heysel et pour le 150ème anniversaire ce fut un Europaïa Belgique.

Si on souhaite faire pour le 200ème anniversaire un programme de restauration du patrimoine, il faudrait au moins choisir un élément du patrimoine à mettre en valeur dans chaque province par exemple (avant leur disparition!). Il serait intéressant de donner pour thème au 200ème anniversaire de la Belgique: **le Futur**. La ministre pourrait réfléchir aux célébrations avec **Bart Van Loo**. Ses livres permettent de situer la Belgique et l'Europe dans un continuum entre passé, présent et futur.

Q.1 Partenaires / événements possibles

Q.1.1 Partenaires possibles

Il n'appartient pas au comité de juger qui est bon pour un partenariat PPP ou pas. C'est le rôle du pouvoir politique précisément en concertation avec les responsables des institutions se trouvant sur le site du Cinquantenaire (les directeurs des établissements scientifiques fédéraux et d'Autoworld).

Par contre, ce que nous savons par expérience, c'est que certains partenariats dans le passé récent ont convaincus de la nécessité absolue de rester prudents afin que les établissements précités ne soient pas le dindon de la farce comme cela a souvent été le cas.

Est-il par exemple acceptable que ce soit le public qui finance le privé ? Non c'est inacceptable et c'est pourtant le cas récent de la très controversée asbl Horizon 50-200... Il est également inacceptable que des personnes ayant une fonction dirigeante dans les institutions publiques fédérales soient partie prenante d'asbl directement impliquées dans des projets de PPP créant de facto des conflits d'intérêt. Cela a été et est encore le cas d' Horizon 50-200.

Il serait parfaitement normal et acceptable que des parties extérieures du site du Cinquantenaire ou des salles, ou parties de salles des institutions publiques, soient ou puissent être louées/mises à disposition du privé pourvu qu'il y ait une retombée conséquente (financière ou autre) pour les institutions

publiques. C'est ici le cas controversé d'Autoworld qui surgit du fait de l'organisation d'événements en retenant tout ou partie du produit (lire à ce sujet [Le gouvernement De Croo a fait un don de millions d'euros à l'asbl Autoworld de Guy Verhofstadt et Herman De Croo](#) dans APACHE - 2025/03/26).

On peut évidemment aussi envisager le cas d'expositions temporaires organisées en PPP, à condition également que les retombées financières ou en termes d'aménagement durable des salles soient prévues dans le contrat. Trop souvent, les expositions passées n'ont pas laissé d'éléments concrets pouvant être intégrées dans le parcours muséal, comme cela aurait dû être prévu à chaque fois.

On se souviendra par exemple de l'exposition sur la Grande Guerre dans la Halle Bordiau qui avait coûté 1 million d'euros, une "bagatelle" pour le directeur Jaupart, alors ad interim du MRA/WHI, actuellement sous le feu du GERFA : [ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES - JAUPART ET LE SACCAGE DU MUSÉE DE L'ARMÉE](#) (Gerfa - Diagnostic n° 431 - octobre 2025)

Le directeur Jaupart devrait être mis à l'écart de manière anticipée et remplacer par un commissaire du Gouvernement ou un comité de direction composé des scientifiques du musée.

En conclusion, il ne faut certainement **pas fermer la porte au PPP**, mais il faut l'encadrer avec, entre autres, l'aide de juristes vraiment compétents au service des institutions publiques fédérales.

Une **collaboration** entre les 3 institutions importantes (IRPA, MRAH et MRA) devrait être envisagée pour cela, afin d'éviter à l'avenir les situations précitées où le privé profite des institutions fédérales de manière inacceptable.

Cela tient au fait que les fonctionnaires de ces institutions n'ont tout simplement pas l'habitude de "faire des affaires" et de traiter précisément avec des sociétés privées, dont les managers sont souvent des requins ... sous des allures BCBG ...

Q.1.2 Evénements possibles

Ne devraient être possibles que les évènements **qui ne portent atteintes ni à la qualité de vie du voisinage ni aux caractéristiques historiques et naturelles du parc et des institutions muséales** qui l'entourent.

Appliquer ce filtre de décision, tout en gardant la liberté de choix et la plus grande ouverture à l'**innovation** et à la **dimension européenne et**

internationale de la Région multi-capitale qu'est Bruxelles, ne peut qu'entrainer vers plus de qualité évènementielle.

Ce filtre permet aussi de tenir compte des contraintes budgétaires en application du principe « **peu mais bien** ».

Rappelons que pendant des années, le Hall de l'Air et de l'Espace du MRA a accueilli "la Foire des Antiquaires". Ce type d'événements, tout comme la toujours actuelle Foire des bouquinistes (au même endroit) a toute sa place sur le Cinquantenaire, sans exclusive d'institutions, puisque Autoworld accueille aussi ce genre d'événements, culturellement acceptable.

Les riverains sont moins convaincus par des événements de type *kermesse-boudin* qui attirent les foules et sont trop souvent une nuisance pour les riverains. D'autant plus qu'ils n'embellissent pas le Parc du Cinquantenaire qui souffre réellement d'une overdose de fréquentations à ces moments là (pelouses et parterres en font les frais).

Au vu de la **situation budgétaire**, le comité réitère ses multiples appels à mettre un terme immédiat à la **gabegie** perpétrée au sein / par **Horizon 50-200** qui ne peut que disparaître. Il en va de la crédibilité de l'Etat (de droit).

Le comité marque de l'intérêt pour des projets / événements 2030 réalistes et à valeur ajoutée :

- projet d'exposition permanente sur la **construction de l'OTAN** en y associant l'Ecole Royale Militaire et la Défense (ERM) et en y incluant les **nouvelles armes et technologies**,
- projet sur **Léopold Ier diplomate de l'Europe**.

L'essentiel à **court terme** est que :

- la Régie des Bâtiments réduise les coûts liés à l'énergie (panneaux photovoltaïques discrets et récupération d'eau de pluie pour les sanitaires),
- il soit mis un arrêt au blocage de projets d'opérateurs externes par le Directeur général Jaupart (projets visant à la redynamisation du musée par de nouveaux dispositifs tels que des visites virtuelles avec l'apport des sociétés d'Amis du musée et de collaborations externes),
- il soit mis un arrêt au démantèlement des scénographies actuelles (notamment le pourtour du Hall Bordiau) en vue de leur réemploi pour des expos temporaires de moindre ampleur.

Pour le reste il n'appartient pas au comité de préparer ces projets tout en gardant tout liberté pour formuler des **propositions constructives** :

- lancer des études sur les publics des MRAH et MRA par l'Observatoire des Publics, avec la participation possible d'Art & Héritance et des bénévoles provenant des associations d'Amis du musée MRA (du côté du MRA, se centrer prioritairement sur la salle historique, le Hall Bordiau et le Hall de l'Air) ;
- installer le Wifi permettrait de développer une série d'outils numériques de médiation (à défaut ou en attendant, remettre en route les anciens audiophones, adaptés ou non) ;
- ramener du public suppose que les personnes âgées et PMR puissent entrer leur véhicules (moyennant ticket de parking pour 3 heures, validés à la billetterie d'un des 3 musées du Cinquantenaire) - parking en contrebas.

Q.2 Relations entre les institutions

Le comité n'interfère pas dans les relations directes entre les institutions sur le site qui étudient entre elles les relations et possibles partenariats.

A nouveau, nul besoin d'Horizon 50-200 pour cela. Isabel Casteleyn, qui a succédé à Paul Dujardin à la tête d'Horizon 50-200, est d'ailleurs maintenant partie chez Elia : [Head of external communication & Reputation Elia Group](#).

Concernant le partenariat avec Autoworld, le MRAH, le MRA et l'IRPA :

- pour envisager des partenariats pour des activités communes avec les autres musées, il faut d'abord remettre le MRA d'aplomb du point de vue de la vision et de l'organisation (le départ du directeur Jaupart est dans cette perspective un préalable),
- devraient être mis en avant les partenariats/expertises communes du MRA et de l'IRPA sur la restauration des pièces du musée,
- la révision des conditions financières d'occupation d'Autoworld doivent être revues (ce qui devrait permettre de financer quelques projets).

Le comité souhaite une gestion globale du site (parc, musées et IRPA) coordonnée par un intendant mandaté par toutes les autorités qui pourrait également être personne de contact avec les riverains. Cet intendant pourrait être issu de l'IBGE car le site est d'abord un parc et la sauvegarde des arbres et espaces naturels est aujourd'hui primordiale.

Q.3 Nuisances constatées

Essentiellement **le bruit** (jour et nuit), avec un sommet atteint par le dernier [concert Hangar](#) le 7 juin 2025 qui a amené le bourgmestre d'Etterbeek à décider le 21 août 2025 : "... *Je suis conscient que malgré les mesures imposées aux organisateurs du concert Hangar, les nuisances ont été importantes, dépassant le niveau acceptable. J'ai dès lors indiqué, tant au bourgmestre de la Ville de Bruxelles qu'aux responsables de la société Hangar, que nous n'envisagions plus d'autoriser cet événement sur notre territoire et qu'il convient, si la ville souhaite encore l'organiser, que l'évènement soit déplacé coté Joyeuse entrée et plus avec les baffles orientés vers la commune d'Etterbeek. ...*"

Mais aussi la **saleté** : l'avenue de Tervueren et les rues du quartier sont repoussante (poubelles pleines et débordantes) lors de la plupart des évènements avec un sommet lors de la fête de la musique dans les voiries annexes comme l'avenue des Celtes (voirie régionale) malgré l'effort d'Etterbeek sur la rue des Tongres (voirie communale).

Enfin, l'**usure du Parc** en raison de son succès et de la multiplication des évènements dont le nombre doit être réduit et la qualité relevée.

Sans parler de la **dénaturation** :

- du parc qui est CLASSE par l'organisation de grandes manifestations qui endommagent la biodiversité et font mourir les racines des arbres (sols compactés) - ces grandes manifestations devraient être décentralisées sur des terrains adéquats,
- des bâtiments CLASSES par l'installation d'une guinguette aux Arcades et d'échafaudages de la plus piètre qualité esthétique qui ont défiguré la magnificence du site.

Le [projet du BICENTENAIRE](#) devrait bénéficier du plateau du Heysel, comme lors du Centenaire en son temps. Il pourrait ainsi bénéficier de l'infrastructure existante des bâtiments du Heysel, de ses parkings à proximité du ring ainsi que du métro. Ce n'est serait pas un événement réservé aux Bruxellois mais réellement accessible à tous les belges.